

# Etude architecturale de la cinquième église

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **55 (1992)**

PDF erstellt am: **19.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

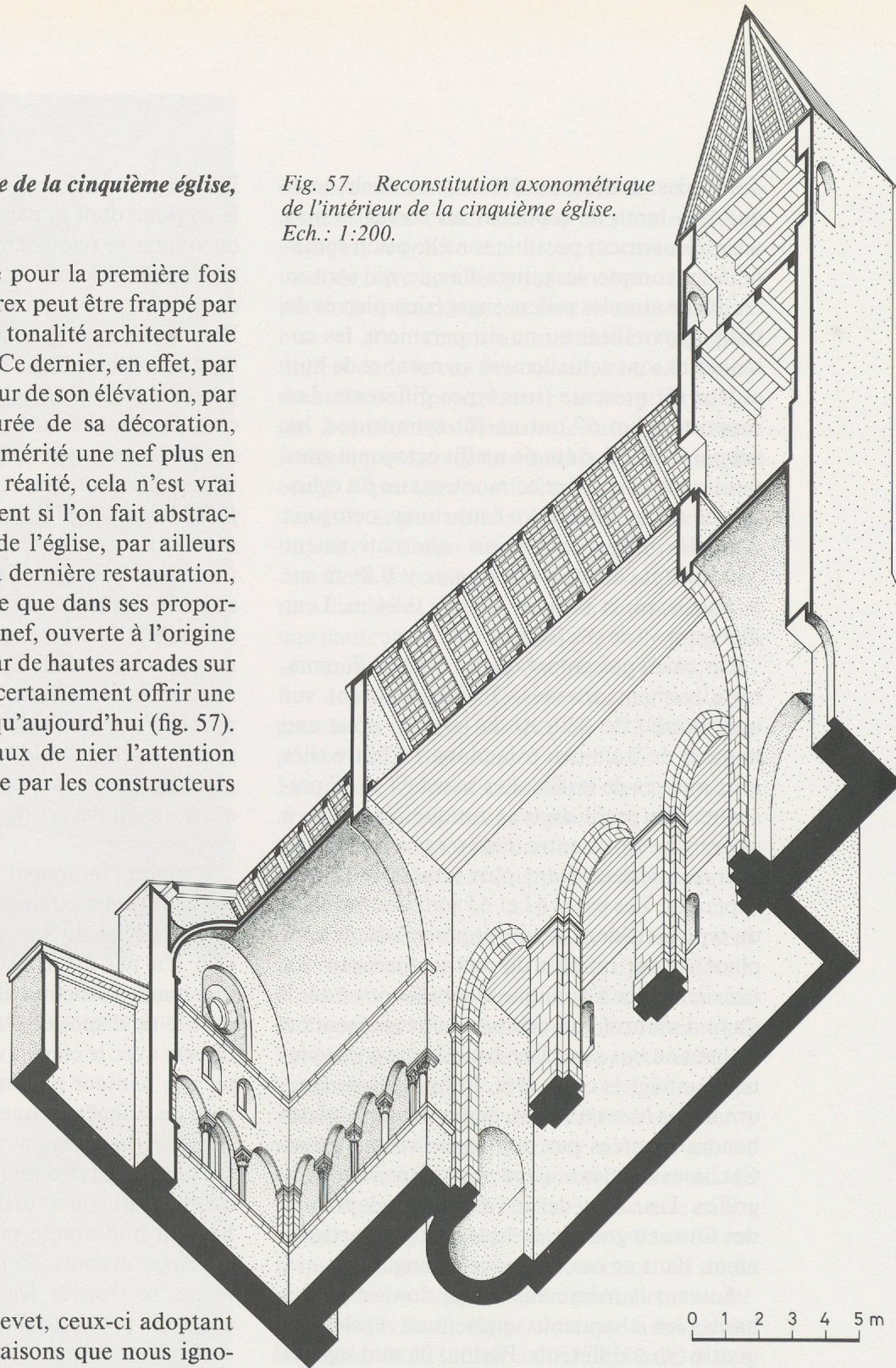
Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



**IV. Etude architecturale de la cinquième église,**  
par Philippe Jaton

Le visiteur qui pénètre pour la première fois dans l'église de Saint-Prex peut être frappé par une légère différence de tonalité architecturale entre la nef et le chœur. Ce dernier, en effet, par l'ordonnance et la rigueur de son élévation, par la richesse toute mesurée de sa décoration, pourrait sembler avoir mérité une nef plus en harmonie avec lui. En réalité, cela n'est vrai qu'en partie, et seulement si l'on fait abstraction de l'état primitif de l'église, par ailleurs fort peu connu avant la dernière restauration, et qu'on ne la considère que dans ses proportions actuelles. Mais la nef, ouverte à l'origine sur son collatéral sud par de hautes arcades sur double rouleau, devait certainement offrir une perspective plus aérée qu'aujourd'hui (fig. 57). Néanmoins, il serait faux de nier l'attention toute particulière portée par les constructeurs

Fig. 57. Reconstitution axonométrique de l'intérieur de la cinquième église.  
Ech.: 1:200.



sur l'architecture du chevet, ceux-ci adoptant pour la nef, pour des raisons que nous ignorons, une solution moins aboutie bien que non dénuée d'intérêt.

Ce constat nous a tout naturellement amené à nous poser le problème de l'unité de l'édifice. Si, à certains égards, le chœur peut sembler se démarquer par rapport à la nef, ce serait encore plus vrai par rapport au porche occidental, non pas tant sur un plan qualitatif qu'en fonction des solutions architecturales proposées. Mais, sur un plan archéologique, les observations dans ce sens n'ont pu se faire que ponctuellement et sont donc loin de nous donner un éclairage définitif. Nous développerons plus

largement ces considérations lorsque nous aborderons les caractéristiques architecturales liées au problème de la datation. Toutefois, il faut évoquer ici l'éventualité d'une étape intermédiaire, entre les quatrième et cinquième églises: l'édifice aurait pu en effet, pour un temps, être constitué du vaisseau de la quatrième église, auquel on aurait adjoint le nouveau chœur, avec son annexe septentrionale, dont l'architecture peut sembler antérieure au reste de la cinquième église (fig. 58). Mais le plan de cette étape présente une faiblesse au point de rencontre des deux chantiers, entraînant cer-



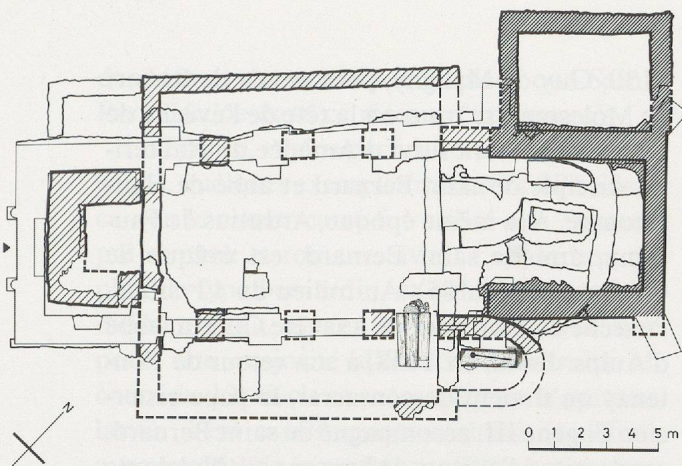


Fig. 58. Plan reconstitué d'une étape intermédiaire hypothétique entre la quatrième et la cinquième église. Ech.: 1:300.

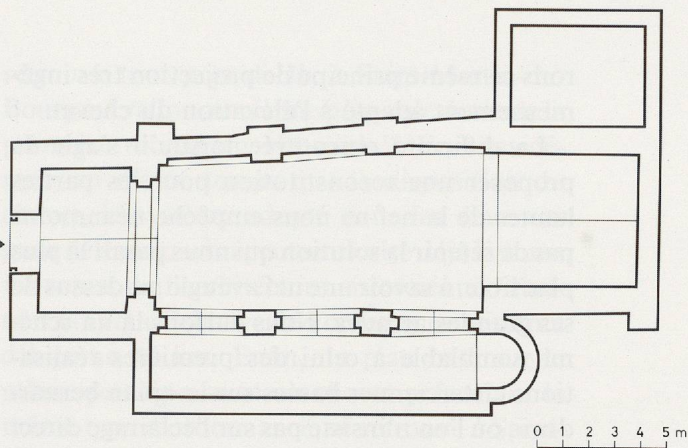


Fig. 59. Plan de la cinquième église. Ech.: 1:300.

tainement des problèmes de jonction en élévation; ceci est particulièrement sensible à la liaison du mur sud du chœur avec l'ancienne absidiole *E* formant le chevet du bas-côté sud. Aussi, bien qu'un tel état constructif soit envisageable dans l'hypothèse, il ne nous semble pas vraiment concluant et nous ne le retiendrons pas en tant que tel dans le développement général du site, en préférant considérer la cinquième église comme homogène.

### 1. Considérations sur le plan

Si l'on admet qu'un bas-côté nord éventuellement prévu n'a jamais été réalisé, la cinquième église de Saint-Prex présente donc dès l'origine un plan à deux vaisseaux, ou à une nef et un collatéral (fig. 59). Ce type de construction ne se rencontre que rarement. Quelques exemples sont connus en France, mais dans la plupart des cas il semble que cette disposition soit plutôt le résultat du développement de divers chantiers successifs. Dans notre pays, c'est plus particulièrement au Tessin que nous rencontrons ce genre d'édifice, bien que là aussi, le plus souvent, la seconde nef ou le collatéral ne s'ajoute que tardivement au vaisseau principal. Non loin de Saint-Prex, sur les pentes du Jura, la petite église de Gingins (Vaud) présente une telle disposition, mais il s'agit vraisemblablement d'une série de chapelles ajoutées au nord de la nef, réunies par la suite afin d'élargir le corps de l'édifice et pratiquement doubler le vaisseau, en surface et en volume. Des cas similaires sont illustrés par les églises d'Ollon et de La Chiésaz/Saint-Légier (Vaud) où, là aussi, une succession de chapelles ont formé ultérieurement un bas-côté.

En ce qui concerne Saint-Prex, cette disposition, originelle, n'est pas due au hasard, puisque les parties sud formant le bas-côté appartiennent aux premières constructions chrétiennes du site et ont été constamment intégrées dans les divers édifices qui se sont succédés. Mais il est malgré tout surprenant que le résultat n'ait pas été une église à trois nefs, d'autant plus que l'édifice précédent, sur lequel la nouvelle église se base, présentait cette division. Il y a de fortes chances, on l'a vu, pour que ce projet ait existé, à défaut d'avoir été réalisé. Dans le cas contraire, l'intention aurait bien été plus directement d'attribuer à nouveau à l'annexe sud la fonction privilégiée sur le plan funéraire qu'elle est supposée avoir eu dès les premières constructions. S'il est donc difficile de parler de seconde nef, vu ses dimensions beaucoup plus réduites par rapport au vaisseau principal, il est peut-être tout autant malaisé de la considérer comme simple collatéral; néanmoins, c'est l'aspect qu'il donnait au niveau du plan et des proportions architecturales.

### 2. Considérations sur l'élévation

En fonction du plan asymétrique, l'habileté résida dans les solutions choisies par les constructeurs pour l'élévation de la nef, lorsqu'ils cherchèrent à pallier à cette organisation inachevée par l'illusion d'un volume plus homogène. Ils le firent en rythmant le mur nord de la nef par la création de trois grandes arcades aveugles qui répondaient aux arcades ouvrant la nef sur le collatéral au sud, et en projetant sur ce mur, à l'intérieur du tracé des arcs, les ouvertures qui logiquement auraient éclairé un hypothétique bas-côté nord. Nous retrouvons



rons ce même principe de projection très ingénieusement adapté à l'élévation du chevet.

La difficulté rencontrée lorsqu'il s'agit de proposer une reconstitution pour les parties hautes de la nef ne nous empêche néanmoins pas de retenir la solution qui nous paraît la plus plausible, à savoir une nef aveugle au-dessus de ses grandes arcades. Nous aurions là un schéma semblable à celui des premières réalisations cisterciennes basées sur le «plan bernardin», où l'on n'insiste pas sur l'éclairage direct de la nef<sup>69</sup>. C'est le cas à Fontenay comme à Bonmont, dont les fenêtres éclairant les bas-côtés s'ouvrent haut dans le mur, près du sommet des berceaux transversaux. Peut-être faut-il voir là le premier indice, encore fort modeste, d'une influence qu'aurait exercée l'abbaye cistercienne de Bonmont.

### 3. *Éléments d'une influence architecturale cistercienne*

Fondé en 1123 par des moines bénédictins, *Bonus Mons* (Bonmont) voit en 1131 son affiliation à l'ordre de Cîteaux. La construction de l'abbaye débute vraisemblablement peu après, au cours de laquelle il faut penser que saint Bernard intervint, sinon personnellement, du moins par voie épistolaire ou par mandataires interposés; les divers voyages qu'il fit dans la région lémanique ne pouvaient que contribuer à une influence active sur la politique ecclésiastique et à un renforcement de la position cistercienne<sup>70</sup>. N'oublions pas que Bonmont est la première fondation de l'ordre au sud du Jura et que dès le milieu du 12<sup>e</sup> siècle l'importance politique et territoriale du monastère ne fera que croître. Très rapidement, en effet, cette fondation est suivie par celles de Montheron près de Lausanne en 1135, de Hauterive en 1138 (dont la construction doit débiter vers 1150) et de Hautcrêt en 1143. En 1136, sur la rive opposée du lac, l'abbaye d'Aulps (Haute-Savoie) adoptait également la règle cistercienne.

Par ailleurs, un certain nombre de faits confirment cette prééminence. Peu après

1130, Guy de Maligny, petit neveu de Robert de Molesmes, se trouve à la tête de l'évêché de Lausanne. Il sera suivi d'Amédée de Hauterive, disciple de saint Bernard et abbé de Hautecombe. A la même époque, Arducius de Faucigny, ami de saint Bernard, est évêque de Genève (1135-1185). Au milieu du 12<sup>e</sup> siècle, l'évêché de Sion nomme à sa tête Guérin, abbé d'Aulps. Enfin, en 1148, à son retour de Fontenay qu'il vient de consacrer, le pape cistercien Eugène III, accompagné de saint Bernard, rend visite à l'évêque de Lausanne<sup>71</sup>. Nul doute que ces multiples événements sont tous autant de facteurs favorables à la propagation des idées et des préceptes cisterciens, et à une influence, aussi discrète soit-elle, de l'architecture de l'ordre; les bâtisseurs s'en inspirèrent très vraisemblablement lors de l'éclosion des petites églises rurales qui, dans la région qui nous occupe, s'échelonnèrent au gré des cotéaux entre lac et Jura. C'est le cas pour Saint-Prex, car certains choix qui ont orienté l'élaboration du chevet nous font immédiatement penser au type de l'ordonnance cistercienne.

#### a) *Le chœur carré: influence directe ou tradition romane ?*

En soi, et hors de tout contexte, un chœur de plan carré ou rectangulaire est difficilement l'indice suffisant d'une influence cistercienne directe. Le chœur à chevet droit jouit déjà d'une tradition au haut Moyen Age, pendant lequel il est fréquemment employé. Offrant pour le sanctuaire le plan le plus simple, s'adaptant facilement à divers types de couverture, qu'il s'agisse d'un berceau, d'une voûte d'arêtes, d'une coupole ou d'un simple plafond de bois, il sera repris par endroits à l'époque romane, presque exclusivement dans les églises de petite ou moyenne importance. Toutefois le plan absidial restera largement prédominant, abondamment répandu par Cluny, et le chevet droit ne deviendra vraiment courant qu'avec les premières réalisations cisterciennes, sans pourtant être l'apanage de l'ordre nouvellement créé. Il ne s'agit pas pour nous ici de tenter de résoudre un problème qui reste vaste et complexe, mais bien d'en illustrer les

<sup>69</sup> Marcel AUBERT, *L'architecture cistercienne en France*, p. 296; Joseph GANTNER, *Histoire de l'art en Suisse*, p. 18.

<sup>70</sup> Voir Katherin TREMP-UTZ, «Bonmont».

<sup>71</sup> C'est très probablement à cette occasion que fut dédiée l'église de Bonmont; en ce qui concerne ce contexte politique et religieux, cf. François BUCHER, *Bonmont*, p. 22-26.



données et de rechercher la place que Saint-Prex occupe dans ce réseau d'influences<sup>72</sup>.

En France, et plus particulièrement en Bourgogne, quelques exemples montrent à l'évidence que le chœur carré fut utilisé aux époques pré-romane et romane, avant l'apparition du plan de type bernardin, et qu'en cela une tradition existait; il n'en est pas moins vrai que pour une majorité d'édifices construits au cours du 12<sup>e</sup> siècle et présentant cette particularité, il est extrêmement malaisé de définir avec exactitude la part de tradition architecturale et la part relevant d'une influence directe ou indirecte, sinon des préceptes de l'abbé de Clairvaux, du moins des constructions de l'ordre qui marquèrent soudainement de leur silhouette le paysage bourguignon. Parmi la multitude des petites églises rurales, on rencontre effectivement parfois des édifices à chœur carré ou rectangulaire terminé par un chevet plat, plus ou moins nombreux selon les endroits<sup>73</sup>. Malgré une situation qui demeure pourtant exceptionnelle, il en existe suffisamment pour entrevoir l'héritage du haut Moyen Age et la constance de ce type de construction avant son adoption et sa diffusion par les Cisterciens.

Mais un survol des régions de France qui nous sont proches n'autorise bien évidemment pas à établir des conclusions définitives sur ce problème. Il nous permet toutefois de constater que, si le doute demeure entier pour les églises rurales du 12<sup>e</sup> siècle dont la conception rudimentaire ne nous offre pas d'éléments analytiques suffisants, il semble se lever partiellement pour les édifices d'une certaine importance. L'église de Montréal (près d'Avallon, Yonne) présente à cet égard un plan intéressant. Collégiale du dernier tiers du 12<sup>e</sup> siècle, elle comprend une nef de trois travées flanquée de bas-côtés, un transept légèrement saillant, et se termine à l'est par un chevet plat formé d'un chœur de deux travées, dont la première est épaulée par deux chœurs latéraux de plan également carré<sup>74</sup>. Une disposition semblable se

retrouve tout près de là, à Saint-Martin-du-Bourg à Avallon, ancienne prieurale datée de la première moitié du 12<sup>e</sup> siècle<sup>75</sup>. En considérant, en même temps que la disposition du chevet, le système adopté dans les deux cas pour l'élévation, on peut souscrire déjà là à une influence de l'architecture cistercienne, d'autant plus que l'abbaye de Fontenay est distante d'à peine 40 km. Enfin, un plan basé sur le même principe, avec un chevet présentant le même type d'ordonnance, se retrouve à Saint-Seine-L'Abbaye (près de Dijon, Côte-d'Or); ici, toutefois, l'église est datée des premières années du 12<sup>e</sup> siècle<sup>76</sup>. Mais il apparaît surtout clairement, à notre avis, qu'on ne peut isoler le plan du chevet des solutions choisies pour son élévation, et c'est en les considérant conjointement qu'une influence architecturale cistercienne tend à se préciser.

En Suisse, sur territoire alémanique, le chœur quadrangulaire est relativement fréquent au 12<sup>e</sup> siècle, sous l'influence architecturale des églises monastiques d'Hirsau et de Saint Blasien, et de la cathédrale de Constance; par ailleurs, des édifices romans, souvent de type archaïque, et terminés par un chœur rectangulaire, se rencontrent couramment dans les Grisons et au Tessin<sup>77</sup>. En revanche, les églises de Suisse occidentale présentant cette particularité ne sont guère nombreuses, et la plupart possèdent un chevet à abside(s) semi-circulaire(s), du moins à l'origine car là aussi certaines d'entre elles l'ont vu remplacé par un chœur rectangulaire à l'époque gothique<sup>78</sup>. Dans la région lémanique, seules les églises paroissiales de Villeneuve, La Chiésaz (Saint-

<sup>72</sup> CA, 74, 1907, p. 10-12. Elle serait donc contemporaine de l'abbaye de Fontenay. DEF, II A, p. 23, la date du début du 12<sup>e</sup> siècle.

<sup>73</sup> CA, 91, 1928, p. 148-183; DEF, II A, p. 159. Le fait qu'il s'agisse ici d'une abbaye bénédictine montre bien, s'il était nécessaire, que s'il peut y avoir influence, le chevet droit n'est pas pour autant l'apanage de l'ordre de Cîteaux. Bucher tente de la dater, à tort semble-t-il, de la seconde moitié du 12<sup>e</sup> siècle, cf. François BUCHER, *Bonmont*, p. 117 note 5. Il donne encore en exemple un certain nombre de petits édifices à chevet plat, mais qui tous sont à situer déjà dans la première moitié du 13<sup>e</sup> siècle.

<sup>74</sup> Pour les exemples alémaniques, voir Peter EGGENBERGER, *Leuzigen...*, p. 50-52; Daniel GUTSCHER, *Das Grossmünster in Zürich...*, p. 76-77; pour les Grisons et le Tessin, voir Joseph GANTNER, *Histoire de l'art en Suisse*, p. 139-145; il cite l'exemple des églises de Sils-Domleschg, d'Ilanz et de Celerina aux Grisons (p. 140, note 2), de Ravecchia et de Carona au Tessin (p. 145).

<sup>75</sup> Romainmôtier en est l'exemple peut-être le plus connu.

<sup>72</sup> François BUCHER, *Bonmont*, p. 117.

<sup>73</sup> Ils semblent toutefois être moins nombreux que ne le laisse supposer la lecture de Camille ENLART, *Manuel d'archéologie française*, p. 247-248. Beaucoup de ces chevets paraissent avoir remplacé plus tardivement une abside semi-circulaire primitive.

<sup>74</sup> CA, 74, 1907, p. 97-101. Bucher la date des environs de 1170 (cf. François BUCHER, *Bonmont*, p. 117 note 5), date que l'on retrouve dans DEF, II A, p. 107-108. Voir aussi CA, 116, 1958, p. 327-344.



Légier), Nyon et Saint-Prex se terminent encore actuellement par un chevet droit que l'on peut situer à la fin de l'époque romane<sup>79</sup>; on peut leur ajouter l'église d'Orny, dans le Nord vaudois. Saint-Paul de Villeneuve, mentionnée en 1166 en relation avec le couvent cistercien de Hautcrêt, peut être une construction de la fin du 12<sup>e</sup> siècle, son chœur datant éventuellement du début du 13<sup>e</sup>. Quant à l'église de La Chiésaz, nous savons que l'évêque de Lausanne Gérard de Faucigny la céda entre 1105 et 1111 à l'abbé Robert de Molesme, donation qui fut confirmée par l'évêque Guy de Maligny en 1135. Probablement comme celle d'Orny, sa construction date du 12<sup>e</sup> siècle<sup>80</sup>.

Dans son étude consacrée à Bonmont, François Bucher a effleuré la place occupée par Saint-Prex dans le rapport étroit liant Notre-Dame de Nyon et l'église abbatiale. S'il est vrai que Nyon et Saint-Prex peuvent être mis en relation, sur la base d'une parenté commune avec Bonmont toutefois située à des niveaux différents, il n'existe cependant pas de véritable dépendance sur le plan strictement architectural entre ces deux constructions; quoique fort distincts dans les choix qui ont dirigé leur élaboration, leurs chevets se réfèrent en plusieurs points, chacun à sa manière, à l'église de Bonmont. Seule partie à être encore d'origine, la nef étant une reconstruction du 14<sup>e</sup> siècle, le chœur de Notre-Dame de Nyon est construit sur un plan carré de 7,15 m de côté. Voûté d'un berceau brisé, il est divisé en deux travées de profondeurs inégales. De plus, la travée orientale est quelque peu rétrécie par rapport à celle qui la précède, disposition que l'on rencontre souvent dans les plans de conception bernardine: c'est le cas à Fontenay, et c'est le cas à

Hauterive, La Maigrauge et Bonmont, par exemple<sup>81</sup>. Ceci laisse ainsi supposer que l'église de Nyon fut directement influencée par l'église cistercienne du pied du Jura. Si le rapport avec le chœur de Saint-Prex est sur ce plan beaucoup moins étroit, on ne peut exclure un contexte commun pour ces deux édifices, sans pour autant pouvoir garantir l'antériorité de l'un par rapport à l'autre<sup>82</sup>.

#### b) *L'élévation du chevet et la succession de ses ouvertures*

En revanche, ce qui va de manière plus évidente dans le sens d'une influence architecturale cistercienne sur l'église de Saint-Prex est l'ordonnance du mur de chevet, la succession verticale des étagements d'ouvertures. Non seulement l'élévation s'inspire des premières réalisations de l'ordre, mais en plus elle dénote une ingéniosité certaine de la part des bâtisseurs dans le but d'adapter un principe régissant les églises bernardines à un ensemble constructif simplifié (fig. 60).

Habituellement, le chœur est plus éclairé que la nef et, lorsque leur chevet est droit, les pre-

<sup>79</sup> Elles sont vraisemblablement accompagnées de quelques petites églises rurales, dont la plupart nous sont inconnues archéologiquement, et pour lesquelles, «au 11<sup>e</sup> et au 12<sup>e</sup> siècles, les absides semi-circulaires sont peu à peu abandonnées pour des chœurs à chevet plat. Cette évolution est moins marquée à l'époque romane mais, dès le 13<sup>e</sup> siècle, elle devient pour nos églises rurales une règle dont les exceptions sont rares.» Cf. Charles BONNET, «L'église de Jussy», p. 33, à propos des petites églises de la région genevoise. Nous verrons que l'évolution est la même pour les églises rurales de la région de Bonmont, voir *infra* note 82.

<sup>80</sup> Pour Villeneuve, cf. *DHBS*, VII, p. 133-134; *DEF*, V D, p. 163; *Kunstführer durch die Schweiz*, 2, p. 144. Pour La Chiésaz, cf. *DHBS*, II, p. 506; *KFS*, 2, p. 138. Pour Orny, cf. *DHBS*, V, p. 202; *KFS*, 2, p. 231-232; cette église a subi de nombreuses transformations au cours desquelles son chœur est devenu la nef actuelle.

<sup>81</sup> Les plans comparatifs de Fontenay, Bonmont et Hauterive apparaissent dans l'ouvrage de Catherine WAEBER-ANTIGLIO, *Hauterive...*, p. 69. Toutefois, le plan de Bonmont y est interprété différemment, puisque l'auteur le reconstitue sur deux travées d'égale largeur, se basant sur les résultats des fouilles de Naef en 1895, publiés par Bucher (cf. François BUCHER, *Bonmont*, p. 66, 117 et 149; voir aussi *CA*, 110, 1952, p. 194, plan p. 191); des fouilles récentes à l'église de Bonmont ont cependant montré que ce rétrécissement existait également (voir Peter EGGENBERGER et Jachen SAROTT, *La construction de l'ancienne abbaye de Bonmont...*, p. 48). Pour la Maigrauge, on consultera Marcel STRUB, *Les monuments d'art et d'histoire du canton de Fribourg*, II, p. 317-396, plan p. 326.

<sup>82</sup> Ce contexte architectural englobe très probablement toute une série d'églises rurales à chevet droit dans la région de Bonmont, entre le lac et le Jura. Si celles-ci ont pratiquement toutes été reconstruites à des époques plus récentes, certaines d'entre elles peuvent avoir gardé la disposition qui était la leur au 12<sup>e</sup> siècle, voire partiellement leur élévation romane. Cela semble être le cas pour le chœur de l'église de Gingins, dont l'irrégularité par rapport à l'arc triomphal et au corps de l'édifice en confirme l'antériorité. D'autres édifices ont un chœur dont la base pour le moins semble être romane, ou du début du gothique, comparativement au reste du bâtiment: il s'agit par exemple de Bassins, Begnins, Burtigny, Essertines-sur-Rolle, Genolier et Vich. On sait que ce dernier était une possession de Bonmont en 1165. Voir leur mention dans le *Kunstführer durch die Schweiz*, 2, ainsi que dans le *DHBS*. A propos des possessions de Bonmont, cf. François BUCHER, *Bonmont*, p. 41 et fig. p. 42.



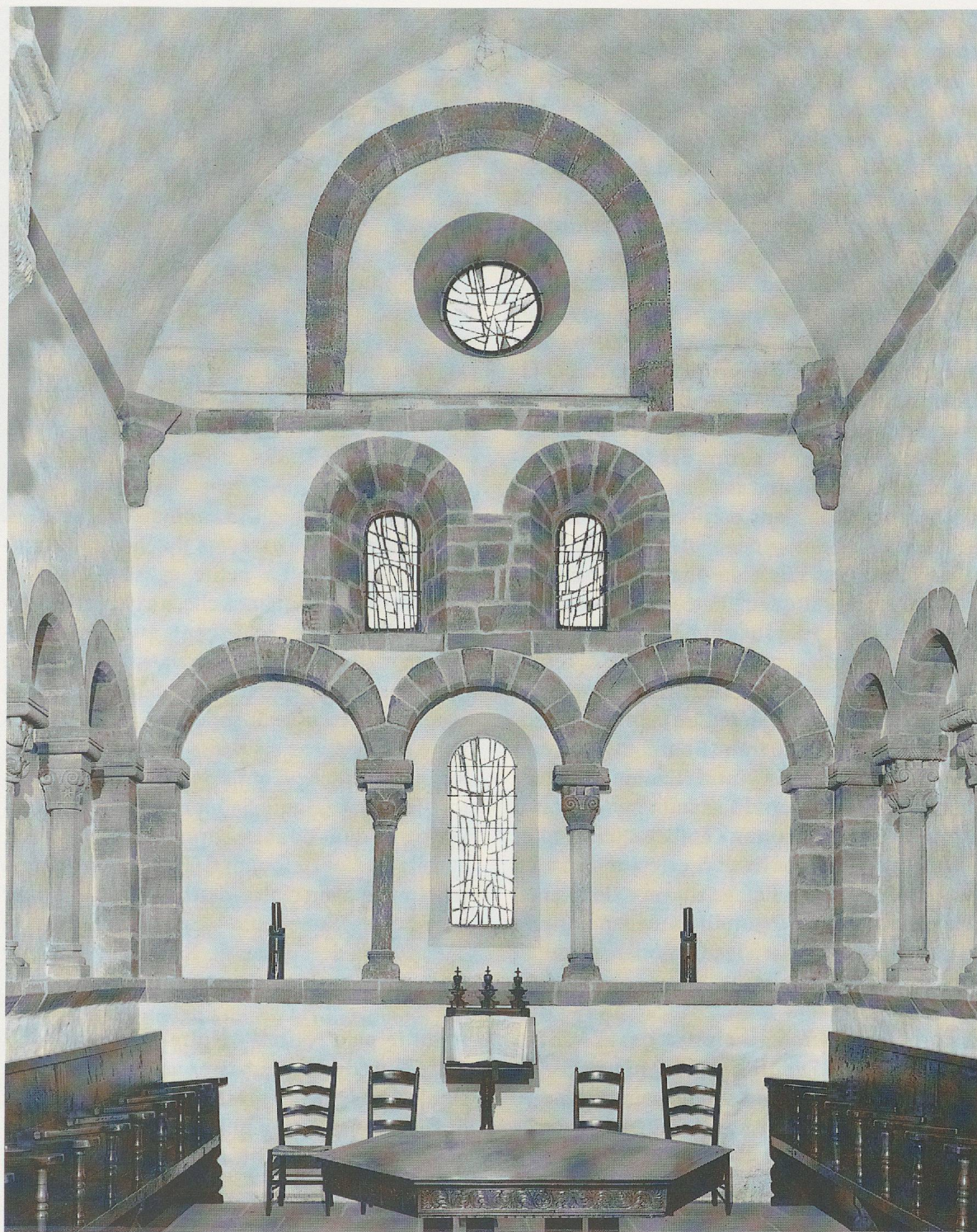


Fig. 60. Mur de chevet, vue vers l'est.

mières églises cisterciennes le présentent le plus souvent percé de deux étages d'ouvertures, combinaisons harmonieuses de fenêtres étroites en plein cintre, soit isolées, soit groupées par deux, plus fréquemment par trois (ou triplet), et de roses ou d'*oculi* pour lesquels les architectes de l'ordre marquèrent une forte

prédilection<sup>83</sup>. Ainsi, de multiples possibilités s'offrent aux constructeurs pour ajourer le che-

<sup>83</sup> Les ouvertures circulaires se rencontrent très souvent dans cette architecture, avec un diamètre relativement restreint au 12<sup>e</sup> siècle, voire encore au début du 13<sup>e</sup>. Voir à ce sujet Marcel AUBERT, *L'architecture cistercienne en France*, p. 290-300.



vet: ce dernier peut être percé de deux fenêtres au niveau inférieur surmontées d'une seule, disposition qui reste exceptionnelle, d'un triplet couronné d'une fenêtre plus large ou, mieux, d'une rose (Noirlac et Silvacane, par exemple), d'un triplet surmonté de deux fenêtres, de deux triplets superposés, etc. Le chevet de Saint-Prex, dans sa partie centrale, s'inspire de cette disposition en montrant à l'origine une fenêtre en plein cintre surmontée de deux fenêtres identiques. Et l'on peut même supposer que les bâtisseurs ont ici spéculé sur l'arcature aveugle dans laquelle s'inscrit l'ouverture inférieure, en utilisant cet élément architectural pour donner l'illusion d'un triplet surmonté de deux fenêtres. Nous aurions là la concrétisation ingénieuse d'une adaptation d'éléments indépendants par leur origine à un ensemble architectural homogène.

En outre, les églises de plan bernardin ont pour norme pratiquement constante de présenter un chœur plus bas que la nef. En conséquence, le mur pignon compensant la différence de niveau des voûtes entre ces deux parties de l'édifice est ajouré, soit d'un *oculus* (Le Thoronet), soit d'une, de trois (Bonmont), voire de cinq fenêtres en plein cintre (Fontenay). Aussi le regard dirigé vers le sanctuaire perçoit-il trois étages d'ouvertures. C'est exactement l'illusion que l'on a voulu rendre à Saint-Prex, en perçant le troisième étage du mur de chevet, projection de l'ouverture habituellement placée sur le mur pignon à la jonction du chœur et de la nef, l'oeil saisissant de la sorte la même succession<sup>84</sup>.

Parmi les églises françaises qui, sans être des constructions de l'ordre, sont terminées par un chevet droit, aucune ne présente à notre connaissance cette disposition de trois étages d'ouvertures. Pour certaines d'entre elles, toutefois, il est permis de déceler partiellement la même influence et la même volonté. A Montréal par exemple, si le mur de chevet se distribue sur trois niveaux, l'étage inférieur constitué par une arcature aveugle ne possède aucune fenêtre. Par contre, en dessus, deux étages d'ouvertures ajourent l'élévation, chaque fois séparés du précédent par un bandeau mouluré

<sup>84</sup> Nous avons déjà observé le même principe de projection pour les fenêtres du mur nord de la nef, inscrites dans les grandes arcades, compensant ainsi l'absence de bas-côté.

en doucine. L'un est percé de trois grandes fenêtres en plein cintre, toutes égales en hauteur, mais dont la centrale est un peu plus large que les autres. Le niveau supérieur est percé d'une rose inscrite à l'intérieur d'un large encadrement en plein cintre dont l'archivolte se reçoit sur des colonnettes<sup>85</sup>. On retrouve la même disposition des ouvertures, mais sans la présence de l'arcature aveugle au niveau inférieur, sur le mur de chevet de l'église d'Epoisses (Côte-d'Or), non loin de Montréal, ainsi qu'à Saint-Seine-L'Abbaye et Rouvres-en-Plaine, près de Dijon<sup>86</sup>. A Saint-Martin-du-Bourg à Avallon, qui précède l'ancienne collégiale de Montréal, si la base du mur de chevet ne comporte pas d'arcature mais est percée d'un triplet de baies en plein cintre, un *oculus* ajoure le mur pignon surmontant le doubleau qui sépare les deux travées du chœur, de hauteurs inégales<sup>87</sup>. La petite église d'Ourouer (Nièvre) montre, quant à elle, un chevet ordonné sur deux étages seulement, avec trois fenêtres en plein cintre inscrites dans une arcature au niveau inférieur et une fenêtre de même type isolée au niveau supérieur, dont l'archivolte est décorée en dents-de-scie<sup>88</sup>. Par ailleurs, en Franche-Comté, la petite église d'Autrey-lès-Gray (Haute-Saône) a son mur de chevet percé d'un doublet surmonté d'un *oculus*, et celle de Courtefontaine (Jura) possède trois fenêtres en plein cintre, deux à l'étage inférieur surmontées d'une seule<sup>89</sup>. En Haute-Savoie, le chevet plat de l'église de Sixt est ajouré par trois baies en lancette couronnées d'un *oculus*<sup>90</sup>.

Sur le plan régional, Notre-Dame de Nyon est le seul édifice (peut-être avec la petite église rurale de Bassins), à présenter une organisation de même inspiration que Saint-Prex, mais sur deux étages seulement, le chœur étant ici net-

<sup>85</sup> Voir note 74. Notons qu'une disposition comparable fut adoptée au transept nord de la cathédrale d'Autun.

<sup>86</sup> A Epoisses, une rose surmonte trois étroites fenêtres en plein cintre. L'église date de la fin du 12<sup>e</sup> et du début du 13<sup>e</sup> siècle; cf. DEF, II A, p. 71. Pour Saint-Seine-L'Abbaye et Rouvres-en-Plaine, cf. CA, 91, 1928, p. 148 et suiv., et p. 435 et suiv.; dans les deux cas, l'église date de la première moitié du 13<sup>e</sup> siècle, et une rose surmonte un triplet au chevet.

<sup>87</sup> Voir note 75; voir également CA 116, 1958, p. 323 et suiv.

<sup>88</sup> Marcel ANFRAY, *L'architecture religieuse du Nivernais...*, p. 220-221 et pl. XXX.

<sup>89</sup> *Franche-Comté romane*, p. 28-29.

<sup>90</sup> DEF, II D, p. 131.



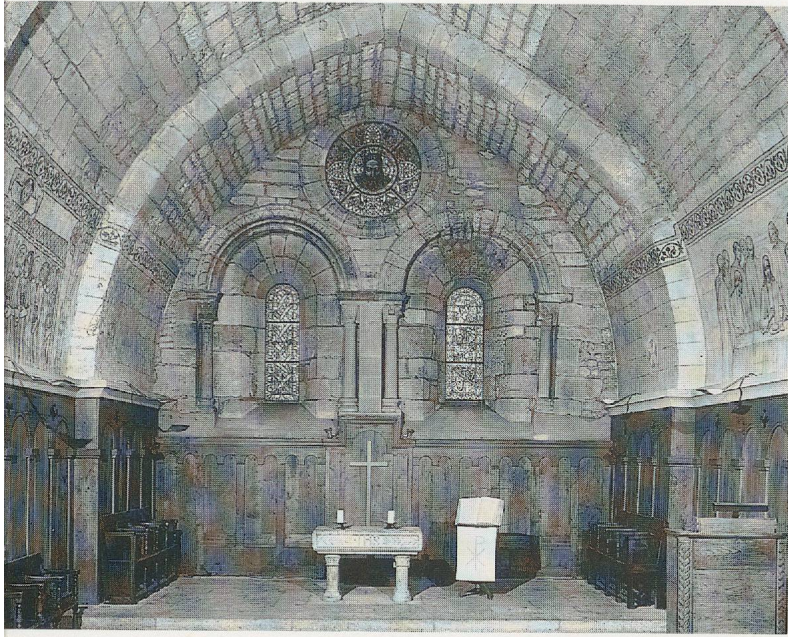


Fig. 61. Mur de chevet de l'église de Nyon, vue vers l'est.

tement plus bas. Deux fenêtres ébrasées en plein cintre, inscrites chacune dans une arcature dont l'archivolte moulurée se reçoit de part et d'autre sur une colonnette, occupent toute la largeur du chevet. Elles sont surmontées d'un *oculus* qui vient prendre place entre l'écoinçon formé par les deux arcades et le sommet du berceau brisé<sup>91</sup> (fig. 61). Nyon présente ainsi une disposition analogue aux deux étages supérieurs du chevet de Saint-Prex, dans des proportions toutefois plus ramassées et sans la division séparant ces derniers. Le chœur étant couronné d'un clocher, aucune ouverture ne devait ajourer le mur pignon surmontant l'arc triomphal<sup>92</sup>.

Sur la base de la parenté architecturale étroite entre Bonmont et Nyon, déjà soulignée à propos du plan, François Bucher suppose que

<sup>91</sup> François BUCHER, *Bonmont*, p. 149; voir aussi DEF, V D, 110 et *Kunstführer durch die Schweiz*, 2, p. 208-209. Cette disposition se retrouve de manière identique à l'extérieur du chevet. La petite église rurale de Bassins (à 12 km de Nyon en direction du Jura et de la vallée de Joux) est également à prendre en considération, pour autant que son chevet date encore du 12<sup>e</sup> ou du 13<sup>e</sup> siècle. Elle montre en effet, de manière très rudimentaire, deux petites fenêtres en plein cintre surmontées d'un *oculus*, le tout fort restauré.

<sup>92</sup> Une négligence au niveau des fondements eut pour conséquence l'affaissement des parties orientales, surmontées du clocher. Enlevé en 1795, ce dernier fut reconstruit en 1934, en même temps que l'on consolidait le chevet. Le tassement du berceau qui ôte au chœur ce qu'il pouvait avoir d'élané provient sans doute de là.

le chevet de l'église cistercienne devait présenter à l'origine une organisation identique à celle de Nyon<sup>93</sup>. Bien que le propos ne soit pas ici de nous étendre sur les problèmes que pose l'architecture de Bonmont, nous nous permettons de mettre en doute cette reconstitution qui ne semble pas tenir assez compte de ses proportions. En effet, si le plan du chœur avait les mêmes dimensions que celui de Nyon, son élévation de près de 10 m offrait pour le chevet une surface beaucoup plus spacieuse et élanée, autorisant une disposition d'ouvertures plus aérée. Il nous semble donc plus vraisemblable d'imaginer la présence de trois fenêtres analogues à celles qui ajourent le mur pignon entre la nef et le chœur, surmontées de baies plus réduites ou d'un large *oculus*, selon une disposition identique à celle de Noirlac par exemple<sup>94</sup>. D'autre part, même en admettant la présence de deux fenêtres à l'étage inférieur, il nous paraît hasardeux de les voir encadrées dans une arcature du même type que celle de Nyon. Dans l'architecture cistercienne, l'arcature est un élément qui demeure exceptionnel, et, s'il existe, c'est au 13<sup>e</sup> siècle, entre les grandes arcades et les fenêtres de la nef, ou sous la forme d'un véritable *triforium*<sup>95</sup>. On rencontre tout aussi rarement des fenêtres agrémentées d'un décor sculpté (une archivolte reçue sur des colonnettes, par exemple)<sup>96</sup>.

Comparativement à Bonmont, Saint-Prex possède un chœur dont l'élévation est à peine inférieure de 1 m. Par contre, la largeur du mur de chevet, inférieure de 2 m environ, n'autorisait pas les mêmes proportions pour les ouvertures. Ceci conditionna à notre avis la structuration sur trois niveaux, habile solution inspirée du modèle cistercien et, peut-être, de sa réplique réduite de Nyon, que les constructeurs unirent de plus avec audace à l'élégante arcature aveugle occupant la base du chœur.

### c) L'influence directe de Bonmont

Outre l'adaptation des principes architecturaux que nous venons d'analyser, l'église de Saint-Prex montre un certain nombre d'élé-

<sup>93</sup> François BUCHER, *Bonmont*, p. 66.

<sup>94</sup> Les proportions du chevet de Noirlac sont très proches de celles de Bonmont; cf. Marcel AUBERT, *L'architecture cistercienne en France*, fig. 31 p. 119 (plan) et fig. 156 p. 278 (élévation du chevet).

<sup>95</sup> *Ibid.*, p. 285, 289.

<sup>96</sup> *Ibid.*, p. 292.



ments plus concrets dont le choix a vraisemblablement été dicté directement par l'église de Bonmont, et qui font référence au contexte d'une évolution commune de l'architecture dans le courant du 12<sup>e</sup> siècle. Ceci est sensible dans la nef, bien que la possibilité existe, et on l'a déjà évoqué, qu'elle ait été élevée dans un deuxième temps, postérieurement au chœur. Nous ne reviendrons pas sur la solution retenue pour ses parties hautes ainsi que pour sa couverture. Par ailleurs, malgré sa modestie relative, on adopta pour la nef de grandes arcades en tiers-point, à double rouleau et à arêtes vives, reçues sur des piliers cruciformes; nous les retrouvons de manière identique à Bonmont, et très certainement la nef romane de Nyon en était-elle pourvue. Autour de chaque pilier, marquant le départ des arcades, se trouve un bandeau continu mouluré d'une plate-bande, d'un anlet et d'un cavet, faisant office de tailloir ou d'imposte, et dont un modèle semblable est encore présent à l'arc triomphal de Nyon; à Bonmont, le profil du bandeau diffère par le simple fait que le cavet est remplacé par une doucine. Enfin, la base des piliers consiste en un seul chanfrein renversé; il en va de même à Nyon. Les piliers de Bonmont présentent des bases du même type (en alternance avec d'autres présentant un profil plus complexe, mais composées dans ce cas d'anciennes frises romaines renversées). Nul doute dès lors que Saint-Prex se situe dans un contexte régional précis où l'architecture de Bonmont joue, à plusieurs niveaux, le rôle de catalyseur. Nous aurons d'ailleurs encore l'occasion de nous en apercevoir.

#### 4. Un élément purement roman: l'arcature aveugle

Contrastant avec les principes et les éléments d'influence cisterciens que nous venons de développer, l'arcature aveugle fait manifestement référence à un système généralisé de l'architecture romane, plus ou moins présent selon les régions, offrant une multitude de variétés et dont il serait malaisé de rechercher un modèle commun<sup>97</sup>. En Auvergne, par exem-

<sup>97</sup> Camille ENLART, *Manuel d'archéologie française*, p. 336-344; VIOLLET-LE-DUC, *Dictionnaire de l'architecture*, I, p. 88-106.

ple, on l'utilise à profusion aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, alors qu'on la rencontre plus épisodiquement en Bourgogne même. Son emploi, essentiellement à l'intérieur, est habituel en Provence et dans toute la vallée du Rhône. Ce genre de décoration s'applique à toutes les parties d'un édifice, mais, dans les petites églises, c'est surtout au pourtour intérieur de l'abside que nous rencontrons fréquemment une arcature, dont le type nous intéresse plus directement est caractéristique du 12<sup>e</sup> siècle et semble apparaître aux environs de 1100, voire à la fin du 11<sup>e</sup> siècle. Qu'il s'agisse d'une simple arcature en plein cintre encadrant l'ouverture, de facture très rudimentaire, ou, à l'opposé, d'archivoltes richement décorées se recevant sur des colonnettes ou des pilastres sculptés, les solutions adoptées montrent une extrême diversité selon les régions. Un exemple plus particulièrement intéressant pour nous est celui du chevet des églises françaises d'Imphy et Ourouer, dans la Nièvre, datant de la fin du 12<sup>e</sup> siècle: ils sont en effet parmi les rares chœurs de plan quadrangulaire à comporter une arcature. Les murs latéraux des deux travées du chevet sont ornés d'une suite d'arcades à colonnettes reposant sur un bandeau mouluré et, à Ourouer seulement, l'arcature se poursuit au mur de chevet, dans laquelle s'inscrivent les trois fenêtres<sup>98</sup>. Plus intéressante encore est la collégiale de Montréal, des environs de 1170, que nous avons déjà eu l'occasion de mentionner à deux reprises. Une très belle arcature aveugle de six arcs en plein cintre, reçue sur des colonnettes reposant sur un soubassement, orne le bas du mur de chevet sur toute sa largeur; contrairement à la totalité des exemples cités, sa situation ne permet pas l'inscription de fenêtres, mais elle contribue à rythmer de manière très élégante le mur de chevet où tous s'accordent à voir une influence cistercienne<sup>99</sup>.

Mais le système d'arcature avec lequel Saint-Prex présente la plus grande similitude formelle est celui que l'on rencontre dans les églises

<sup>98</sup> Voir Marcel ANFRAY, *L'architecture religieuse du Nivernais...*; DEF, II A, p. 122, signale que cette arcature pourrait être gothique. DEF, II D, p. 41, mentionne un autre chevet plat avec arcature aveugle sur les trois côtés à Beaumont-les-Valence (Drôme), du 12<sup>e</sup> siècle, mais où les arcades sont sans supports.

<sup>99</sup> Voir *supra* notes 74 et 85.



romanes de la Dombes. Ce plateau tranquille, situé dans le département de l'Ain, entre Lyon et Bourg-en-Bresse, cloisonné de haies et parsemé d'un millier d'étangs, recèle plus de septante édifices de la fin du 11<sup>e</sup> et du 12<sup>e</sup> siècle<sup>100</sup>. Quarante-huit d'entre eux ont conservé leur abside romane, parmi lesquels vingt-sept montrent à leur chevet une gracieuse arcature se basant toujours sur le même principe, mais offrant une impressionnante diversité dans le détail de l'agencement et du décor. On en distingue six types qui tous se reçoivent, comme à Saint-Prex, sur un soubassement à hauteur d'appui, variant de 1,30 à 1,80 m environ et couronné d'un bandeau mouluré (fig. 62). Si les arcs sont le plus souvent à arêtes vives, les supports sont parfois richement sculptés. Chacune de ces arcatures est ajourée de trois fenêtres, diversement situées selon les types<sup>101</sup>. Le premier, et le plus sobre, montre une suite de trois arcades portées par des pilastres nus épaulés par des colonnettes, surmontés d'un tailloir commun; aux extrémités, l'arcature se reçoit sur une simple colonnette, et chaque arcade encadre une fenêtre. Le deuxième présente une arcature de cinq arcades dont les trois médianes encadrent les fenêtres, les deux arcades latérales étant aveugles et plus étroites; les supports sont ici de simples colonnettes. Le troisième, variante du précédent, propose l'alternance des arcades aveugles et ajourées, reçues soit sur des pilastres, soit sur des colonnettes. Le quatrième type, également variante du deuxième, fait supporter ses arcades, toujours au nombre de cinq, par des colonnettes jumelées (fig. 63). Le cinquième présente une arcature semblable aux précédentes; mais, si l'arcade centrale est portée par des colonnettes jumelées, les autres supports sont des pilastres, et les extrémités se reçoivent dans les maçonneries de l'arc triomphal. Enfin, le dernier type présente une arcature non plus de cinq, mais de sept arcades; il s'approche du troisième en ce sens qu'il alterne les arcades aveugles et ajourées, ces dernières étant de plus grande portée que les autres (fig. 64).

<sup>100</sup> Jean-Claude COLLET, *Les églises romanes de la Dombes*. Tous ces édifices présentent un plan très simple, allant de la salle avec abside jusqu'à la nef unique additionnée d'un transept saillant, sur lequel se greffe un chevet formé d'une abside et de deux absidioles, cf. Jean-Claude COLLET, op. cit., p. 16, pl. II.

<sup>101</sup> Par endroits, des fenêtres ont été murées, ou d'autres percées plus tardivement.

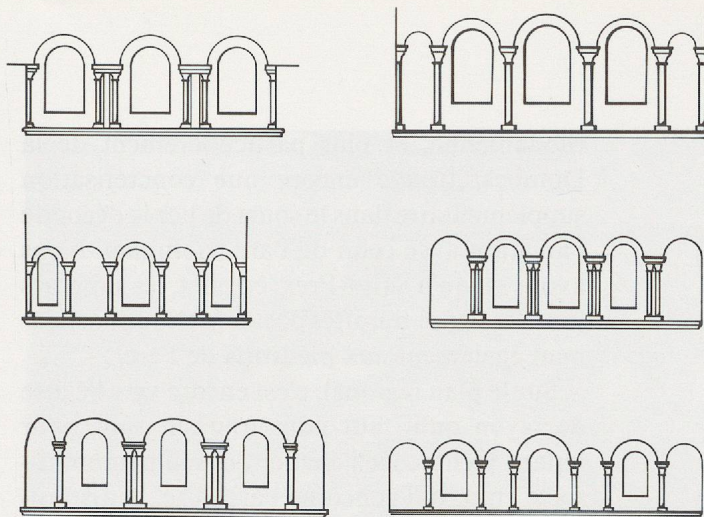


Fig. 62. Schéma des six types d'arcatures dombiennes (d'après J.-C. Collet).

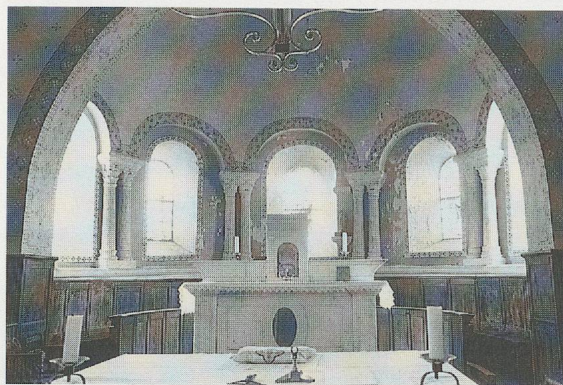


Fig. 63. Chœur de l'église de Chaneins (France), vue vers l'est.

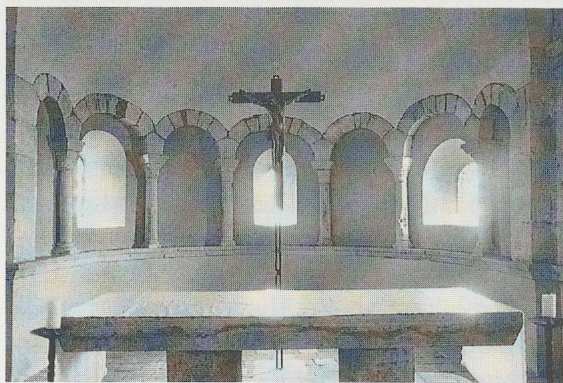


Fig. 64. Chœur de l'église de Perrex (France), vue vers l'est.

Cette arcature si caractéristique n'est toutefois pas l'apanage de la Dombes, et on la retrouve ailleurs dans le département. Elle se remarque également dans le Beaujolais et le Lyonnais, sous une forme identique pour les petites églises, plus élaborée pour les édifices d'une certaine importance, mais où les colonnettes sont fréquemment remplacées par des pilastres. Le rapport formel que présente Saint-Prex, sur ce plan, avec les édifices de la région



rhodanienne, et plus particulièrement de la Dombes, trouve encore une concrétisation supplémentaire dans le souci de lier le décor de l'arcature avec celui de l'arc triomphal. Nous avons vu qu'à Saint-Prex, en effet, les supports jumelés des extrémités occidentales appartiennent également aux piédroits de l'arc.

Sur le plan régional, c'est encore vers l'église de Nyon qu'il faut nous tourner, sans pour autant y chercher l'élément d'une parenté directe en ce qui concerne l'arcature, la disposition étant ici moins complète. Avec son chœur quadrangulaire, cet édifice est pourtant le seul à présenter une solution approchante, grâce aux deux arcades encadrant les ouvertures du chevet. Pour chacune des fenêtres, deux colonnettes coniques, avec base et chapiteau, supportent une archivolt en plein cintre dont l'arête est munie d'un tore, et le front, comportant une très légère gorge, est décoré d'une suite de palmettes. Entre les deux arcades, les colonnettes intérieures côtoient un simple pilastre nu, le tout réuni sous le même tailloir. Le socle sur lequel reposent les supports est interrompu par l'appui des fenêtres, mais il s'agit sans doute là d'une réfection car la disposition extérieure du chevet, reproduisant fidèlement l'arcature intérieure, présente un socle continu. François Bucher a déjà tenté de mettre en rapport l'arcature nyonnaise et les exemples des vallées du Rhône et de la Saône que nous venons d'évoquer. Peut-être pouvons-nous préciser cette relation en lui trouvant comme modèle le premier type des arcatures dombiennes, illustré ici par l'abside de Romans<sup>102</sup>. C'est donc bien à propos de cette origine commune concernant leur arcature qu'il faut mettre en relation les églises de Nyon et de Saint-Prex, sans voir toutefois de parallélisme direct dans les solutions adoptées.

Enfin, le lien semble particulièrement étroit avec les choix qui dictèrent la réalisation du déambulatoire de la cathédrale de Lausanne au cours de son chantier roman, surtout lorsque l'on sait que le patronage de l'église de Saint-Prex était depuis longtemps possession du Chapitre. En effet, reposant sur les fondations

<sup>102</sup> La comparaison directe que Bucher fait avec le système adopté à Saint-Paul-de-Varax, Belleville-sur-Saône, voire dans une certaine mesure Saint-Martin-d'Ainay, semble mieux s'appliquer à la disposition de l'arcature de Saint-Prex. Cf. François BUCHER, *Bonmont*, p. 149 note 8.

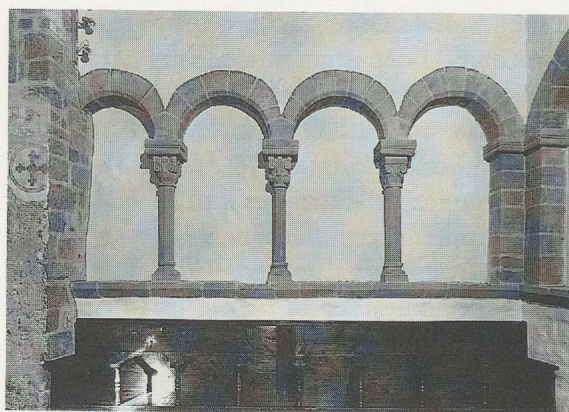


Fig. 65. Arcature sur le mur nord.



Fig. 66. Arcature sur le mur est.

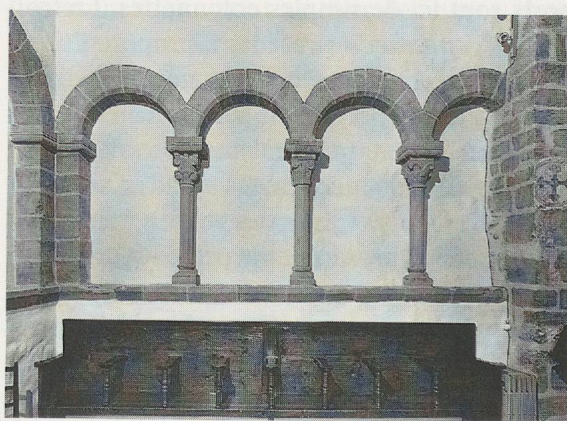


Fig. 67. Arcature sur le mur sud.

d'un tout premier projet de chevet, à alvéoles ou chapelles rayonnantes, lequel est daté du milieu du 12<sup>e</sup> siècle et fut abandonné à peine entrepris, la base du déambulatoire, à facettes et absidiole axiale, présente une arcature aveugle qui peut avoir eu une influence directe sur l'élaboration du chœur de Saint-Prex<sup>103</sup>. Ceci nous semble particulièrement vrai lorsque l'on considère le fait que l'arcature de l'absidiole

<sup>103</sup> Voir Marcel GRANDJEAN, «La cathédrale actuelle», dans *La Cathédrale de Lausanne*, p. 76 et suiv.



était dotée à chacune de ses extrémités ouest, près des épaulements, de deux colonnettes jumelées réunies sous un même tailloir, vraisemblablement prévues pour être intégrées à l'arc d'ouverture sur le déambulatoire, et en former la base des piédroits, comme à Saint-Prex. Cette situation est demeurée visible malgré les transformations lors du chantier suivant, qui reprendra et achèvera le déambulatoire; à ce moment, l'arc d'ouverture et ses piédroits seront modifiés, un pilastre cannelé étant greffé dans les structures antérieures. Ce pilastre prend de part et d'autre la place de la colonnette occidentale, l'autre support étant conservé, en intégrant l'ancien tailloir commun.

Par ailleurs, l'arcature de Saint-Prex met en évidence le souci de la part des maîtres d'œuvre d'en diversifier les supports et leur ornementation (fig. 65-67); l'alternance des colonnes cylindriques, cannelées et polygonales, agrémentées de quatre types de bases et de chapiteaux, est toutefois loin de nuire à une conception d'ensemble plutôt homogène. Mais les chapiteaux, très frustes, n'offrent malgré tout qu'un intérêt relatif du fait même de leur sobriété décorative. Les thèmes de la volute fortement enroulée, présente sur trois des quatre types, et de l'étoile incrustée, que l'on retrouve sous de multiples formes dans la plastique ornementale romane, dénotent un certain archaïsme, alors que le motif du coquillage, plus naturaliste, montre le contraire<sup>104</sup>. Le chapiteau à feuilles en forme de crochets, lui, appartient à un type beaucoup plus connu au 12<sup>e</sup> siècle, et on le retrouve sous une apparence pratiquement semblable, mais plus massive et peut-être moins primitive, au portail de Bonmont<sup>105</sup> (fig. 68), où il joint à sa corbeille une version du motif de la volute ainsi qu'une astragale décorée de cubes. Les bases, à Saint-Prex, sont de type attique, ou d'un profil approchant, selon la forme de la colonne. La



Fig. 68. Portail de Bonmont, avant restauration.

base attique est également présente au portail de Bonmont, avec un tore inférieur légèrement plus aplati, mais aussi muni de griffes. Ainsi peut-on envisager, pour l'ensemble, une influence très diffuse, et dont la précision des données resterait du domaine de l'hypothèse. Bucher a démontré la provenance rhodanienne du portail de Bonmont, ainsi que les rapports à faire avec Saint-Pierre de Genève, dont les chapiteaux datent de la deuxième moitié du 12<sup>e</sup> siècle, sur le plan de la décoration<sup>106</sup>. Il nous apparaît que Saint-Prex ne saurait être isolé de ce contexte. Il est possible aussi, comme le propose Bucher, que les chapiteaux de Saint-Prex fassent référence à des modèles lausannois aujourd'hui disparus<sup>107</sup>.

<sup>104</sup> Bucher propose que le motif de l'étoile ait été rajouté par la suite; cf. François BUCHER, *Bonmont*, p. 150 note 2. Il est malgré tout extrêmement difficile de trancher. Nos recherches ne nous ont pas permis de retrouver des chapiteaux identiques, ou s'approchant suffisamment pour être mis directement en parallèle avec Saint-Prex.

<sup>105</sup> On trouve également des chapiteaux très semblables sur l'arcature décorant les parties hautes du chevet extérieur de la cathédrale de Lyon, dans le dernier tiers du 12<sup>e</sup> siècle, de même que, vers 1120 déjà, à la base de la coupole du transept à Tournus; Jean VALLÉRY-RADOT, *Saint-Philibert de Tournus*, pl. 147, 148, 150 et 153.

<sup>106</sup> Voir le chapiteau à entrelacs, par exemple, que l'on retrouve aussi à Nyon; cf. François BUCHER, *Bonmont*, p. 140 et suiv.

<sup>107</sup> François BUCHER, *Bonmont*, p. 150.



## 5. Datation

Compte tenu des courants d'influence et du contexte architectural que nous venons d'évoquer, les éléments constituant la cinquième église de Saint-Prex devraient nous permettre de définir la période où situer son édification. Toutefois, il faut garder à l'esprit que ce ne pourra être qu'une hypothèse puisque bien des éléments qu'aurait pu nous livrer l'analyse systématique de l'élévation, aussi bien extérieure qu'intérieure, ne sont pas en notre possession. Par ailleurs, les problèmes de détail liés à la datation de cette église sont multiples: l'abondance d'informations issues d'une part de la chronologie relative comme de la valeur architecturale intrinsèque de l'édifice, d'autre part du contexte historique et architectural cistercien ainsi que des grands chantiers régionaux, à savoir ceux de Lausanne et de Genève, n'autorise paradoxalement pas la précision qu'on serait en droit d'attendre. Dans notre analyse, nous avons tablé sur l'homogénéité d'un édifice unique, dont le développement constructif aurait procédé d'une seule étape. Mais rien ne prouve réellement que l'on n'ait pas là le résultat de plusieurs chantiers successifs, distincts non seulement dans le temps mais peut-être aussi en rapport avec le contexte architectural auquel ils font référence. Ainsi, le souci de proposer une datation pour cet édifice repose inmanquablement les problèmes du développement constructif, à plus forte raison si l'on oppose les critères purement objectifs de la lecture archéologique, lesquels sont relativement maigres, à ceux plus subjectifs d'une analyse stylistique et comparative.

On l'a vu, aucune preuve archéologique ne permet, soit de relier chœur et nef, soit d'en faire deux chantiers séparés, puisque leur jonction n'a pas pu être concrètement observée: au sud, elle n'a pas été conservée suite à l'abandon ultérieur du collatéral; au nord, elle est masquée à l'intérieur par la présence de structures plus anciennes, à l'extérieur par celle d'un contrefort récent. Nous avons posé le problème d'une éventuelle étape intermédiaire, constituée par le chœur de la cinquième église qui aurait été ajouté au vaisseau de la quatrième église déjà. Mais nous ne l'avons pas retenue en tant que telle dans le développement général du site.

En ce qui concerne le rapport de la nef avec

le porche, le problème se pose en termes différents. Leur liaison sud, si elle a également disparu avec l'abandon du collatéral et la fermeture tardive de la nef, peut être prouvée archéologiquement. Au nord, la jonction est concrétisée par une césure verticale, dans le premier quart de la nef, indiquant, sinon deux chantiers différents, du moins l'antériorité des structures du porche contre lesquelles bute le mur nord de la nef. Ainsi, les données archéologiques laissent le choix entre plusieurs possibilités. Le chœur est soit antérieur à l'ensemble, soit il est lié à la nef. Le porche peut précéder la nef, vu la césure, ou lui être contemporain. En jouant avec ces diverses éventualités, un des développements envisageables verrait le porche précédant le chœur. Et c'est là que, stylistiquement et comparativement, la contradiction semble apparaître. Sur les plans stylistique et comparatif, le chœur, voire la nef, s'inscrit parfaitement dans un contexte cistercien. Nous avons déjà eu l'occasion de définir le climat politico-religieux entre 1130 et la fin du 12<sup>e</sup> siècle environ, caractérisé par une prééminence cistercienne dans tout le bassin lémanique. Parallèlement, et sans pour autant y être obligatoirement liée, une intense activité architecturale se développe, et les chantiers se multiplient, tant au niveau des grandes réalisations que sur le plan des petites églises rurales. La construction de Bonmont débute vraisemblablement dès son affiliation à Cîteaux, en 1131, pour s'échelonner jusque vers la fin du 12<sup>e</sup> siècle, voire au début du 13<sup>e</sup>. Son portail se situe dans le dernier tiers du siècle, entre 1180 et 1190<sup>108</sup>. Les abbayes de Montheron, Hauteville et Hautcrêt voient leur chantier débiter vers 1150, ou peu après<sup>109</sup>. Notre-Dame de Nyon suit vraisemblablement la construction de Bonmont d'assez près, car elle semble en être une copie plus ou moins directe. Peu avant

<sup>108</sup> Les investigations archéologiques menées récemment à l'église de Bonmont ont permis de confirmer cette datation, grâce à l'analyse dendrochronologique du linteau de l'ouverture donnant accès aux combles du bas-côté nord. Ainsi le mur, inclus le portail qui y est lié, n'a pas été élevé avant 1180-1190. Mais, même si l'on peut discuter la possibilité que le portail ait été taillé antérieurement, et pris dans la façade au moment de la construction, ces résultats infirment les conclusions de Bucher, qui datait le portail de Bonmont entre 1150 et 1170; cf. François BUCHER, *Bonmont*, p. 128 et suiv.

<sup>109</sup> Voir *Helvetia Sacra*, III, 3, p. 142 et suiv., p. 176 et suiv., p. 312 et suiv.



le milieu du siècle débute le chantier de Saint-Pierre à Genève et, vers 1160, la base de son chevet est achevée<sup>110</sup>. Enfin, les fondements de la cathédrale de Lausanne sont jetés aux environs de 1170. En considérant ses nombreux rapports avec les principes de l'architecture cistercienne, concrétisée non seulement par Bonmont, mais aussi par Montheron et Hautcrêt aujourd'hui disparus, et en tenant compte de la provenance rhodanienne de son arcature, ainsi que de sa décoration au travers de Saint-Pierre de Genève et du portail de Bonmont, nous pouvons supposer que le chantier de Saint-Prex débuta au plus tôt vers la fin du deuxième tiers du 12<sup>e</sup> siècle, ceci concernant le chœur essentiellement. D'autre part, nous savons que le patronage de l'église de Saint-Prex était possession du Chapitre de Lausanne. Il est probable que si ces travaux avaient été entrepris trop ultérieurement au début du chantier de la cathédrale Notre-Dame, l'influence apparemment exercée sur le chœur de Saint-Prex ne se serait plus exprimée dans les mêmes termes.

Un problème demeure avec le porche qui, s'il s'inscrit a priori parfaitement dans l'homogénéité de l'ensemble, n'en dénote pas moins certaines particularités qui peuvent avoir une influence sur la datation de l'édifice. On sait que ses structures étaient en place avant la construction du mur nord de la nef. Architecturalement, il présente les mêmes choix : l'arcade s'ouvrant vers l'est est brisée, possède un double rouleau à arêtes vives, et ses piliers engagés font corps avec ceux des arcades de la nef ; une arcature aveugle brisée rythmant ses parois latérales de part et d'autre, le porche va même jusqu'à former une travée supplémentaire à l'ouest de la nef. Par ailleurs, il est couvert d'un berceau brisé dont le départ est souligné par un bandeau mouluré se prolongeant vers l'est et entourant les piliers engagés vers la nef. Le profil de ce bandeau n'a pas été conservé. Mais la conception d'ensemble du porche peut surprendre si l'on envisage un édifice daté encore au 12<sup>e</sup> siècle ; en effet, on pourrait supposer que sa relation avec la nef par une grande

arcade s'ouvrant sur toute la hauteur du vaisseau le fait a priori entrer difficilement dans un tel contexte chronologique. A l'époque romane, les porches forment habituellement un volume distinct de la nef à laquelle ils s'adossent, l'accès à cette dernière étant relativement modeste ; on ne rencontre plutôt ce type d'aménagement qu'à partir du 13<sup>e</sup> siècle<sup>111</sup>. Cette constatation tendrait donc à donner plus de poids à l'hypothèse d'un chantier échelonné dans le temps, selon lequel le chœur aurait été construit en premier lieu, lié pour un temps à l'ancien édifice, soit le corps des troisième et quatrième églises ; la suite de la construction se serait alors développée du sud au nord : intégration (voire reconstruction) du collatéral sud, construction du porche, et enfin fermeture de la nef au nord, peut-être après abandon d'un projet de bas-côté, les structures de ce mur butant ainsi contre celles du porche, seul constat chronologique clair.

Toutefois, et sans vouloir engager ici une étude détaillée sur ce type de construction sur le plan régional, on peut prétendre que le porche de Saint-Prex n'est pas un élément nouveau dans le développement général de l'édifice. On a vu que l'église précédente, de la fin du 11<sup>e</sup> siècle, était également dotée d'un porche similaire, de surface légèrement réduite. Ses structures importantes s'appuyaient contre le mur de façade de l'église, beaucoup trop étroit et faible pour épauler la construction ; ainsi ce porche devait lui aussi s'ouvrir sur la nef par une large arcade, laquelle renforçait en même temps sa face est. De plus, une découverte faite dans le sous-sol de la cathédrale de Lausanne montre que ce type d'aménagement semble remonter assez haut dans le temps. En effet, des structures anciennement mises au jour ont été nouvellement interprétées, lors d'investigations récentes, comme celles d'un porche dont le contexte n'a toutefois pas encore été déter-

<sup>110</sup> Le cas de Saint-Pierre est intéressant pour nous, dans la mesure où son plan est d'inspiration cistercienne, et son chœur d'influence rhodanienne, rappelant celui de Saint-Jean de Lyon et celui de Saint-Maurice de Vienne, avec le même type d'arcature à sa base ; cf. *CA*, 110, 1952, p. 159-160.

<sup>111</sup> Cette remarque a été aimablement soulevée par M. le Prof. Marcel Grandjean, en faisant référence à ce qu'il en disait dans *La Cathédrale de Lausanne*, p. 172 : en effet, « à l'église paroissiale de Saint-Prex, qui ne dépendait que du Chapitre de Lausanne et qui desservait le bourg voisin, créé probablement avec l'aide de Jean Cotereel, architecte de la cathédrale : le clocher-porche s'y ouvre sur la nef sur toute la hauteur de celle-ci sous une grande arcade, laissant la place pour une tribune intérieure en bois, comme celle qui existe et qui la partage en deux étages. » Selon lui, cette caractéristique ne peut se rencontrer avant le début du 13<sup>e</sup> siècle.



miné avec précision<sup>112</sup>; deux renflements constatés dans les fondations attestent la présence là aussi d'une grande arcade ouverte vers l'est. Apparemment, ce porche semble avoir été aménagé au plus tard lors de la construction de l'église dite d'Henri de Bourgogne, soit autour de l'an 1000. Ces deux exemples, liés au fait que le porche de Saint-Prex présente une solution non étrangère aux choix architecturaux qui ont dicté l'ensemble de la construction, nous font finalement retenir l'hypothèse d'un seul chantier. Ainsi, la datation de cet édifice repose sur les quelques points de repère que sont le contexte historique et architectural cistercien, avec le chantier de Bonmont en particulier, la construction des cathédrales de Genève et de Lausanne. Compte tenu de tous ces éléments, il devrait être possible de dater la cinquième église de Saint-Prex dans le dernier quart du 12<sup>e</sup> siècle, éventuellement au tout début du 13<sup>e</sup> siècle.

#### *V. Les transformations et modifications diverses successives de la cinquième église*

Très tôt, dès le 13<sup>e</sup> siècle déjà, la cinquième église de Saint-Prex eut à subir des transformations et divers travaux d'aménagement et de reconstruction, que les investigations archéologiques ont pu situer sans toutefois être toujours en mesure d'en déceler les causes<sup>113</sup>. Ces interventions, peu à peu, dénaturèrent l'aspect originel de l'édifice, jusqu'à ne plus lui laisser, en les démolissant ou les noyant dans de nouvelles structures, aucune des caractéristiques qui en faisaient la valeur et l'originalité. Les deux restaurations de ce siècle tentèrent, la première de 1910 à 1913, la seconde de 1979 à 1980, de rendre à cette église une partie de son harmonie que les siècles avaient émoussée.

<sup>112</sup> Des recherches sont actuellement en cours dans le sous-sol de la cathédrale de Lausanne, sous la responsabilité des auteurs de cette publication.

<sup>113</sup> Rappelons que, comme le mentionne Catherine Santschi dans son premier chapitre consacré aux sources documentaires, l'église de Saint-Prex n'apparaît pas dans le compte-rendu des visites épiscopales du 15<sup>e</sup> siècle (1416-17 et 1453), du moment que la paroisse dépend du Chapitre. Nous devons donc nous limiter à notre connaissance archéologique de l'état de l'église à ce moment.

#### *1. La sixième église*

Les premiers travaux décelés à l'intérieur de la cinquième église débouchent sur une transformation suffisamment importante pour que l'on soit en mesure de parler de sixième église. Néanmoins il s'agit là de deux chantiers distincts dont on peut clairement définir la chronologie relative. Partout où elles ne sont pas recouvertes par les structures ultérieures, les maçonneries de la cinquième église portent les traces d'un violent incendie. Celles-ci se retrouvent sur les éléments encore en place d'un nouvel arc triomphal (68), alors qu'elles n'apparaissent pas sur le nouveau mur sud de la nef (72), élevé après l'abandon du collatéral, ni sur les culs-de-lampe (69) du chœur, vestiges d'un voûtement sur croisée d'ogives. L'incendie a donc eu lieu après la construction du deuxième arc triomphal, mais précède et provoque sans doute les transformations du plan et d'une partie de l'élévation de l'édifice.

Le seul témoin encore visible du premier chantier, précédant l'incendie, est représenté par un nouvel arc triomphal (68), soulignant de manière plus marquée la jonction entre la nef et le chœur (fig. 69). Formé d'un arc en tiers-point à double rouleau qui se reçoit sur de larges piédroits appuyés contre les structures du chœur roman, le nouvel élément rétrécit l'ouverture sur la nef de 0,50 m environ de part et d'autre. Reprenant à l'ouest l'alignement des anciennes maçonneries, il recouvre les extrémités de l'arcature aveugle ainsi que les tailloirs des colonnettes jumelées profilant l'ancien arc, ceci d'autant plus que ces travaux, ne touchant pas à la voûte primitive, nécessiteront vraisemblablement un doublage afin de mieux supporter le berceau d'origine encore en place. La base des piédroits est moulurée par une doucine renversée, et le rouleau intérieur de l'arc, dont le départ se situe 1 m environ au-dessous de l'ancien, retombe de part et d'autre sur un imposant corbeau profilé, couronné d'une imposte (plate-bande et doucine séparées par un biseau) qui enveloppe la quasi totalité des structures. Du côté de la nef, les claveaux des deux rouleaux sont chanfreinés. Les formes encore un peu massives de ce nouvel élément, et surtout la chronologie relative des diverses transformations, nous autorisent à dater ce chantier encore avant le 14<sup>e</sup> siècle.

Plus important et plus étendu que le précé-